

CHALLENGE

Chenôve : les entreprises mobilisées contre la faim



Les enfants du collège le Chapitre ont déjà couru pour la bonne cause, place cette fois ci aux entreprises. Photo archives Frédéric Vaussard

Le challenge interentreprises d'Action contre la faim se déroulera vendredi 13 à Chenôve.

En partenariat avec l'Athlétic Club de Chenôve, la délégation côte-d'orienne d'Action contre la faim (ACF) organise un challenge interentreprises de marche et course à pied dans le but de mobiliser les entreprises de Côte-d'Or et leurs salariés autour des valeurs de partage et de solidarité. L'épreuve aura lieu vendredi 13 juin, à 18 h 30, au départ de la ferme à l'école située dans le bourg.

Le challenge a deux objectifs : faire prendre conscience à tous que la lutte contre la faim est encore loin d'être gagnée et collecter un maximum de dons. Cet objectif de collecte est, à ce jour, déjà gagné avec un montant de promesse de dons des entreprises allant au-delà de l'objectif que s'était fixé l'ACF, même si beaucoup d'entreprises contactées n'ont pas encore répondu présent. Les organisateurs sont conscients que les entreprises traversent une période difficile. Pour autant, ils informent les entreprises qu'elles sont les bienvenues pour participer à la course même si elles ne peuvent pas faire de don.

Marcher contre la faim

Le principe de l'épreuve est simple : il s'agit pour les salariés et les chefs d'entreprises, ainsi que leurs clients ou amis, de marcher ou courir aux couleurs de l'entreprise pendant 1 h 30 maximum. Il n'y a pas de perdant, ni de gagnant. La course est ouverte à tous : marathoniens, joggeurs du dimanche ou marcheurs. Le challenge est d'obtenir la meilleure performance collective possible.

INFO Inscription auprès de l'ACF par e-mail à : dijon@actioncontrelafaim.org/ ou par téléphone au 06.72.34.57.45 ou au 06.33.39.26.60.